

COMMUNE DU MOURET - ZÉNAUVA

Etat de l'infiltration



Géologie

Extraits du rapport FR 916 de décembre 1999 du bureau ABA-GEOL SA

Le territoire communal est situé sur sa partie Ouest sur des alluvions récentes du ruisseau constituant la limite communale et sur sa partie Est sur des dépôts (terrasse) fluvioglaciers, soit des sables de retrait, exploités en partie.

Possibilités d'infiltration

Extraits du rapport FR 916 de décembre 1999 du bureau ABA-GEOL SA

La commune de Zénauva présente sur presque tout l'ensemble de son territoire de bonnes possibilités d'infiltration des eaux claires, de par les terrasses de retrait glaciaire würmien. Toutefois, les zones de gravières remblayées devront être prises en compte lors d'infiltration dans ces secteurs ainsi que la zone "S" de protection des eaux à l'extrême Nord du territoire communal.

Synthèse

Bonnes possibilités d'infiltration limitées cependant en raison des zones de gravières, des zones S de protection des eaux et des secteurs de glissement possible. Elles ne seront donc pas prises en compte dans les calculs hydrauliques, ni dans les mesures principales proposées.

Plan

Le plan de référence se trouve sous l'onglet :

- Etat de l'infiltration